



Genève, le 10 décembre 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Pratiques et préférences des familles en matière d'accueil de la petite enfance dans le canton de Genève: premiers résultats de l'enquête 2018

Au printemps 2018, l'observatoire cantonal de la petite enfance (OCPE), rattaché au service de la recherche en éducation (SRED), a conduit sur mandat du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse une nouvelle enquête sur les pratiques et les préférences des familles en matière d'accueil des jeunes enfants. Cette enquête, réalisée tous les quatre ans, permet de faire un état de situation régulier sur l'offre de places d'accueil préscolaire et sur les besoins des familles. 2154 familles ont participé à l'édition 2018.

Cette photographie, réalisée en mai 2018, montre que plus des trois quarts (77%) des enfants d'âge préscolaire résidant dans le canton de Genève sont concernés par une prise en charge extra-parentale régulière au cours de la semaine (ce qui représente environ 17'600 enfants). Un peu moins du quart (23%) des enfants sont ainsi gardés uniquement par leurs parents, le plus souvent la mère (soit environ 5200 enfants). Si la part des enfants confiés est plus importante qu'il y a une quinzaine d'années (69% en 2002), elle est similaire en 2014 et en 2018. Le temps de prise en charge durant la semaine, lui, a encore légèrement augmenté (32 heures en moyenne par semaine en 2018 contre 31h en 2014 et 24h30 en 2002).

Parmi les enfants régulièrement confiés, la situation la plus courante est une prise en charge unique de type collectif (crèche, jardin d'enfants, école privée) et concerne 39% des enfants. Vient ensuite le recours conjoint à une prise en charge de type collectif et de type individuel (grands-parents, personne à domicile, accueillante familiale de jour, membre de la parenté, voisins ou amis) pour 31% des situations. Le recours à une ou plusieurs prises en charge de type individuel arrive ensuite (19% et 11% des enfants confiés).

Concernant les principaux modes d'accueil, 44% des enfants confiés fréquentent une crèche et 21% un jardin d'enfants. Les familles ont aussi souvent recours aux grands-parents (37% des enfants confiés). Mais ce recours vient en général compléter une autre prise en charge ; ce qui est aussi souvent le cas lorsque d'autres membres de la parenté ou encore des voisins ou des amis sont sollicités. Le recours à une personne à domicile concerne un enfant confié sur six (16%), tout comme le recours à une accueillante familiale de jour (14%).

En terme de préférences, environ 7850 enfants fréquentaient une crèche au moment de l'enquête, alors qu'au total, les parents d'environ 13'750 enfants désiraient ce mode d'accueil pour leur enfant. Ainsi, en considérant les temps d'accueil souhaités en crèche par les parents, on peut estimer qu'il manque, au début de l'année scolaire, 3200 places en crèche à l'échelle du canton pour satisfaire, dans l'idéal, les préférences des parents (4200 vers la fin

de l'année scolaire).

Ainsi, bien que l'offre de places en crèche dans le canton de Genève ait augmenté au cours des quatre dernières années (environ 1100 places supplémentaires), en l'état les besoins des familles ne sont pas encore satisfaits.

Invitées à donner leur opinion concernant la politique familiale et les différentes aides qui peuvent être apportées aux parents, les familles souhaitent avant tout une politique familiale qui permette d'améliorer l'offre d'accueil en crèche et également d'alléger les coûts de garde.

De surcroît, les ajustements permettant aux familles de concilier vie familiale et vie professionnelle continuent à être principalement assumés par les mères (diminution du taux d'activité, retrait du marché de l'emploi et retour à l'emploi difficile).

Les résultats de cette enquête feront l'objet de plusieurs notes thématiques. Elles seront publiées sur le site Internet de l'Etat de Genève.

Accès à la publication: [Observatoire cantonal de la petite enfance](#)

[FOCUS n°16 OCPE/SRED – Décembre 2018 – "La prise en charge des jeunes enfants dans le canton de Genève en 2018"](#).

Pour toute information complémentaire: M. Alexandre Jaunin, responsable de l'observatoire cantonal de la petite enfance et coordinateur de l'enquête, SRED, DIP, T. +41 22 546 71 49.